



## La commune de Villard de Lans

4 464 habitants – Commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants – 120 agents permanents

Membre de la Communauté de Communes du Massif du Vercors – Isère

### RECRUTE

#### **Agent polyvalent de l'atelier Voirie (H/F) (Cadre d'emploi des adjoints techniques) Catégorie C à temps complet**

#### **Par voie statutaire ou contractuelle**

Au cœur du Vercors, avec 4500 habitants permanents, Villard-de-Lans est une commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants et membre de la Communauté de Communes du Massif du Vercors. Elle bénéficie d'un territoire attractif, doté de nombreuses infrastructures et à deux pas de grandes agglomérations.

Placé sous l'autorité du chef d'atelier voirie , vous participerez aux travaux d'entretien des voiries et chemins communaux.

#### Missions

1. Entretien du domaine public : voiries, places, chemins ruraux, mobilier urbain
  - Réaliser les travaux de maintenance de la voirie : mise en œuvre d'enrobés froids, réparation nids de poule, travaux de maçonneries pour murs de soutènement, regards, escaliers sur domaine public ..., pose de bordures, remise à la cote de regards d'assainissement...
  - Réaliser l'entretien des chemins ruraux, dont la via Vercors : curage des fossés, mise en œuvre des revêtements spécifiques pour réparer les chemins,
  - Poser et entretenir le mobilier urbain : potelets, signalétique, arceaux vélos....
  - Entretien des ouvrages et les grilles d'eaux pluviales de la commune
  - Intervenir pour réparation d'un poteau d'incendie : changement coques de protection.
  
2. Entretien du matériel roulant

Assurer l'entretien de base du matériel utilisé : nettoyage, graissage ...
  
3. Travaux liés aux manifestations festives de la commune
  - Installer le matériel pour les manifestations (chapiteaux, podiums, barrières, signalétique ...)
  - Assurer, selon les besoins de service, les tâches polyvalentes en relation avec les autres services du CTM, et travaux divers sur les espaces publics .
  
4. Déneigement et astreintes hivernales
  - Déneiger et saler les abords des bâtiments et lieux publics

- Conduite d'engins de déneigement ;
  - Faire partie du planning des astreintes pour les interventions de nuit et du weekend de déneigement.
  - Astreinte 1 semaine sur 2 pendant la saison hivernale du 1<sup>er</sup> novembre au 30 mars.
5. Astreintes estivales
- Assurer si besoin une permanence mensuelle d'astreinte d'urgence pendant saison estivale.

#### Compétences requises

- Appliquer les consignes de sécurité au travail et sur l'espace public
- Connaître les règles de balisage de sécurité des chantiers sur le domaine public routier
- Connaître les règles de mise en accessibilité du domaine public, de gestion des eaux pluviales
- ...
- Travail en équipe

#### Qualités requises

- Sens du service public et disponibilité
- Aptitude à rendre compte
- Sens de l'organisation
- Polyvalence et rigueur

#### Profil souhaité

- Permis de conduire B, EB et poids lourds exigé
- CACES pour conduite d'engins spécifiques
- Expérience dans un poste similaire en voirie souhaitable

#### Conditions de travail

- Hiver : Horaires spécifiques pendant les astreintes : début de journée à 3H00 ou à 5H00 pour déneiger et saler.
- Toutes saisons :
  - Travail en extérieur,
  - Utilisation de machines/outils ;
  - Exposition au bruit
  - Exposition aux poussières (utilisation de masques) ;
  - Port de charges.

#### Conditions de recrutement

Recrutement par voie statutaire (mise à disposition, détachement ...) , rémunération statutaire + régime indemnitaire lié au poste + prime de fin d'année

**Date prévue des entretiens le : 8 septembre 2023**

**Poste à pourvoir le plus tôt possible**

*Les candidatures sont à adresser avant le 30 aout à :*  
*Monsieur le Maire*  
*62 place Pierre Chabert*  
*38250 Villard de Lans,*

Ou par mail à [rh@villard-de-lans.fr](mailto:rh@villard-de-lans.fr)

*Renseignements complémentaires auprès de Virginie BEAUDOINGT, Au Service Ressources Humaines, sur : rh @villard-de-lans.fr*

**Le Maire,  
Arnaud MATHIEU**

-